## LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



## **TND ET TSA**

N° 538

TSA ET HABILETÉS SOCIALES

# www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A









## N°538 TSA ET HABILETÉS SOCIALES

N° du stage	538 1 2026 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	2 jours	Dates	du 11/06/2026 au 12/06/2026
Prix	800,00€		

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

 Infirmiers, psychologues, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, orthophonistes.

### PRÉ-REQUIS

• Pas de pré-requis.

#### **INTERVENANTS**

 Un psychologue clinicien ou une orthophoniste ayant une expérience de la pratique des groupes d'habiletés sociales avec les enfants ou les adultes autistes.

### **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Comprendre la symptomatologie autistique et ses conséquences sur les habiletés sociales.
- Connaître les méthodes et les outils à utiliser.
- Etablir un cadre pour un groupe d'habiletés sociales.
- Créer un groupe d'habiletés sociales afin de l'intégrer dans le projet de soins.

#### **PROGRAMME**

- Les recommandations de la HAS avec les habiletés sociales.
- 2. Définition des troubles du spectre autistique.
- 3. Les différents outils et leur utilisation.
- 4. La mise en place d'un groupe d'habiletés sociales.
- Le travail avec les enfants, les adolescents et les adultes : les thémes des séances selon les différentes problématiques.

- Présentation détaillée d'un atelier : savoir écouter, entendre et être écouté. Jeux de rôles, conversations à 2, 3 puis 4. Exercices autour du désaccord.
- 7. Elaboration d'un projet de groupe.

### **VALEUR AJOUTÉE**

 Elaboration par les participants d'un groupe d'habiletés sociales adapté à leur public.

## N°538 TSA ET HABILETÉS SOCIALES

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

#### LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

#### **AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris Tél :01 53 36 80 50

Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

#### les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

#### REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

#### DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

#### **PRÉINSCRIPTION**

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

# ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

#### **CONDITIONS D'ANNULATION**

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

#### INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

#### **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

#### **AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris Tél : 01 53 36 80 50 Fax : 01 48 05 31 51

Email: formation@afar.fr

Site internet: www.afar.fr

## www.afar.fr

## N°538 TSA ET HABILETÉS SOCIALES

Durée du stage   2 jours Prix   800,00 €	<b>Dates</b> du 11/06/2026 au 12/06/2026		
BUL	LETIN D'INSCRIPTION		
☐ STAGE DPC ☐ STAGE FORMATION CONTINUE			
ÉTABLISSEMENT			
RUE :	<b>=</b> :		
	FAX :		
ADRESSE D'ENVOI DE LA CON	IVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)		
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :			
CODE POSTAL : VILLE	<b>=</b> :		
STAGIAIRE			
	PRÉNOM :		
	TÉL:		
	= :		
FAIT À :			
LE ://			
SIGNATURE DU RES	SPONSABLE DE FORMATION		

N° du stage | 538 1 2026 INTER | Lieu de stage | 46 rue Amelot 75011 PARIS

# www.afar.fr